



Séminaire - Les midis de l'entreprise

Contrat de travail, droit à la déconnexion et *whistleblowing* : de nouveaux défis en droit du travail

Invitation

Mercredi

30 novembre 2022

12h15 - Accueil

12h30 - Conférence

13h - Déjeuner-buffet

Séminaire en présentiel

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain **midi de l'entreprise**, qui se déroulera dans l'auditorium d'Arendt House le **mercredi 30 novembre 2022** sur le thème : **Contrat de travail, droit à la déconnexion et *whistleblowing* : de nouveaux défis en droit du travail**.

Nos expertes en droit du travail, **Lorraine Chéry**, Counsel, **Noémie Haller**, Senior Associate et **Thérèse Lallart**, Associate, exposeront les nouveaux défis auxquels les employeurs seront bientôt exposés en matière de contrat de travail, de droit à la déconnexion et de *whistleblowing*.

INSCRIVEZ-VOUS_

Pour d'éventuelles questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe Events (events@arendt.com).

**AJOUTER AU
CALENDRIER_**

Nous espérons vous voir nombreux et nous nous réjouissons de vous accueillir à ce midi de l'entreprise.

Arendt & Medernach
arendt.com

OÙ?

Arendt house

41A, Avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg
LUXEMBOURG

[Access map_](#)

Les oratrices en droit du travail



Lorraine Chéry

Counsel

[En savoir plus_](#)



Noémie Haller

Senior associate

[En savoir plus_](#)



Thérèse Lallart

Associate



Arendt & Medernach SA

Registered with the Luxembourg Bar
RCS Luxembourg B 186371

arendt.com

41A avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg
T +352 40 78 78 1